COMMUNE DE VILLENNES SUR SEINE

~~~~~~~~

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2020/029

DATE DE CONVOCATION :

30 juin 2020

DATE D'AFFICHAGE:

30 juin 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS:

**EN EXERCICE: 29** 

PRESENTS: 23

**VOTANTS: 24** 

L'an deux mille vingt

Le 04 juillet à 10 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Halle des Sports du Complexe Sportif en séance publique sous la présidence de

Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.

Etaient présents: Jean-Pierre LAIGNEAU – Marie-Agnès BOUYSSOU – Virginie OKS – Alain ADICEOM – Apolline THOUMELIN – Fabien VIAL – Virginie ALBAR – Jean-Michel CHARLES – Eva SEGUY – Adrien PERRET – Sophie BASTIDE-LE DU – Philippe DESTISON – Christine HANON-BATIOT – Laurent BARBOTIN – Fabienne SACCHET – Arthur ROUYER – Corinne

HOUZIAUX – Eric NONON – Fatima GUERROUACHE – Jean-Yves MORIN – Olivier HARDOUIN – Emmanuelle VENDEUVRE – Dominique JOURDAN

Formant la majorité des membres en exercice.

<u>Etaient absents</u>: Pierre-François DEGAND – Christine ASHWORTH – Jean-

Luc BIANCHI - Katia LEFEUVRE - Laurent MAGLIA

A donné pouvoir :

Olivier DAESCHNER à Jean-Pierre LAIGNEAU

# **ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE**

Le Conseil Municipal,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-1 à L.2122-17,

**CONSIDERANT** qu'après le renouvellement général des Conseils Municipaux, les Adjoints sont élus parmi les membres du Conseil Municipal, au scrutin de liste, à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel,

**CONSIDERANT** qu'après un appel de candidatures, seule la liste « Bien Vivre à Villennes Autrement » a présenté une candidature aux fonctions d'adjoints,

**CONSIDERANT** qu'il a été procédé au vote et qu'ainsi chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé. Après le bon déroulé des opérations de vote et le dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 24

- Bulletins blancs ou nuls: 0

- Suffrages exprimés : 24

- Majorité absolue : 12

- Résultats : 24 suffrages pour la liste « Bien Vivre à Villennes Autrement »

**CONSIDERANT** le résultat du scrutin, la liste candidate « Bien Vivre à Villennes Autrement », ayant obtenu la majorité absolue des voix du Conseil municipal,

Accusé de réception en préfecture 078-217806728-20200704-2020-029

-DE

Date de réception préfecture : 20201007

## PROCLAME élus en qualité d'Adjoint(e)s au Maire les conseillers suivants :

Ordre 1: Marie-Agnès BOUYSSOU

Ordre 2: Olivier DAESCHNER

Ordre 3: Eva SEGUY

Ordre 4: Jean-Michel CHARLES

Ordre 5: Virginie OKS

Ordre 6 : Alain ADICÉOM

Ordre 7 : Virginie ALBAR

Ordre 8: Adrien PERRET

### Pour extrait conforme

Fait à VILLEMIES-SUR-SEINE, Le 06 juillet 2020

Le Maire,

Jean-Pierre LAIGNEAU

Date de réception préfecture : 20200710